L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS SAMEDI MATIN, 25 MARS 1876. 49me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI MATIN, 25 MARS.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par C. E. Girardey, à la Bourse d'encan St. Charles, rue St. Charles,—excellent emplacement de commerce, jolies maisons en briques et en bois au centre du Dixième District.—Aussi élégante résidence de famille au No 113 rue de l'Esplanade.

Par P. Guinault à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale.—1º Vente pour effectuer un partage d'un terrain coin Kerlerec et Villiers.—2º Beau magasin en briques, façade en granit, rue Levée, No 47, en face du marché du Port.—3º Propriété de valeur, face au fleuve et terrains sur les rues de Chartres, Royale, St Claude et Marais.

Par Placido J. Spear, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale,—maison à deux étages en briques, Nos 255 et 257 rue St-Anne.

Par Macon, Ellison & Co., à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, résidence en briques et à étage No 73 rue St-Pierre, entre Royale et Bourbon.

Par D. E. Morphy & Son, au No 79 rue des Magasins, équipement complet d'un bateau à vapeur.

Par D. E. Morphy & Son, sur la Levée, au pied de la rue Lafayette, son, foin, farine de maïs; sur la Levée, au pied de la rue Poydras,—pommes de terre.

Par O. Valeton, aux Nos 93 et 95 de la rue des Magasins,—épaules fumées.

Grande occasion.—Aujourd'hui, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, M. C. E. Girardey mettra en vente une des plus belles listes de propriétés foncières de cette saison pour le compte de successions et autres comptes.

La liste se compose des immeubles de valeurs qui suivent:

1.—Pour clore la succession de Rob. B. Speed. Ce grand cottage au coin des rues Seconde et Chippewa, devant la place Clay.

2.—Vente finale pour payer des hypothèques. Cette splendide résidence de feu le Dr. E. Fortin, maison en briques à deux étages rue Colysée, entre les rues Troisième et Quatrième. Les deux maisons de bois à deux étages au coin des rues Troisième et Chestnut—et les quatre lots vacants qui la joignent.

3.—Pour la succession de Théo. Nash, quatre maisons en briques à trois étages formant l'encoignure des rues Constance et Terpsichore.

4.—Les deux beaux lots avec des bâtisses en bois désignés par les Nos 506 et 507 rue Baronne, entre les rues Josephine et Andrew.

5.—Pour clore la succession de Rév. J. Maenhaut. Ces trois magasins en briques à trois étages formant l'angle N.-E. des rues Lafayette et Commune.

Les trois lots d'entrepôt formant l'angle N.-O. des rues Nouvelle-Levée et Julie.

6.—Ce magnifique emplacement pour affaires au coin N.-O. des rues Dauphine et Orléans.

La maison en briques à deux étages avec attique No 63 rue d'Orléans près de l'encoignure Dauphine.

Cette maison en bois, grande et confortable à deux étages, rue Dumaine 283, entre les rues Claiborne et Robertson.

7.—Ce magnifique cottage double rue du Bayou 159, près de l'angle de la rue des Remparts—Vaste lot—Maison en bois de rapport et voisinage florissant.

8.—Le double cottage en briques, Hôpital 151, entre les rues Remparts et Bourgogne.

9.—Le beau cottage en bois, rue Chippewa 463, entre les rues Sixième et Washington avec un jardin magnifiquement planté.

10.—Le double cottage en bois formant le coin des rues Dumaine et Rocheblave convenable pour affaire.

11.—Les deux lots de choix formant l'encoignure des rues St-Charles et Milan.

Pour conditions et plus amples détails, voyez les annonces et les plans à la Bourse.

La vente est positive. On ne pourrait trouver une occasion plus favorable pour faire des placements profitables.

Vente continue!!—La vente aux enchères par le Shérif du fonds de magasin de bijoux, &c., No 108 rue du Canal, sera continuée aujourd'hui à 10 heures et demie A. M.

Son et Foin.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

Pommes de terre.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

☞ **L'équipement complet du steamer Belle Yazoo.**—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

SPECTACLES.

Samedi 25 Mars 1876.

VARIETES—A midi, Evadné; le soir, Mog Morris.

ALCAZAR—A midi et le soir, Robinson Crusoé.

ST-CHARLES—A midi et le soir, Le Tour du Monde en 80 jours.

Un essai de réaction républicaine.

Il existe dans le parti républicain du Nord, une classe d'hommes plus honnêtes que les politiciens qui l'ont jusqu'ici dirigé et qui croient à la nécessité de le réformer pour le sauver.

Ils se font doublement illusion. Le parti républicain est arrivé à un degré de corruption et de pourriture tel que tenter de le sauver par la réforme est une œuvre chimérique. D'un autre côté, les politiciens qui ont fait du parti ce qu'il est aujourd'hui, une monstruosité politique et sociale, ne sont pas du tout disposés à céder la place à ceux qui s'offrent pour essayer de le guérir. Qu'importe à ceux qui n'ont d'autre objet que d'exploiter la possession du pouvoir, le salut du parti républicain, s'ils doivent être mis à l'écart? Ils sont donc résolus à payer d'audace et pour garder entre leurs mains le contrôle de l'organisation républicaine et pour se servir de cette arme afin de disputer la possession du pouvoir aux démocrates.

Ce qui vient de se passer dans l'Etat de New-York, ne peut laisser aucun doute sur les intentions de la coterie des politiciens radicaux.

Il y a quelques jours, une organisation républicaine de New-York, composée des éléments les plus respectables du parti, l'*Union league Club*, avait adopté des résolutions qui indiquaient une réaction marquée dans un sens réformateur. Le passage suivant extrait de ces résolutions témoignait de vell étés d'indépendance qui ne pouvaient plaire aux meneurs de la clique.

L'intérêt du parti, de même que l'intérêt national, exige que des investigations approfondies soient portées dans toutes les branches du service public. La direction du parti par des fonctionnaires fédéraux, dans cette ville et ailleurs, est devenue un abus intolérable; la prochaine convention d'Etat doit être représentative et non celle d'un nom; le dessein d'envoyer une délégation avec un mandat impératif à Cincinnati est un outrage aussi bien qu'une faute; et le candidat républicain à la présidence doit être reconnu comme un *réformateur* aussi bien que comme un *républicain*.

Cette déclaration avait évidemment pour but de faire échec à la candidature du sénateur Conkling que ses partisans se proposaient de faire imposer aux délégués à la convention nationale.

Cette prétention a paru outrecuidante aux amis du sénateur new-yorkais qui sont habitués à faire manœuvrer à leur guise les ficelles des élections primaires, et voici en quels termes méprisants, M. Cornell télégraphiait à Conkling le résultat des élections de délégués.

Tous les districts électoraux de la ville de New-York ont élu des délégués qui sont en faveur de votre candidature à la présidence. Telle est la réponse des républicains de New York aux *impudentes déclarations* du club de la Ligue de l'Union.

On a vu par nos dépêches d'avant-hier, que M. Cornell ne se trompait pas. M. Conkling a été choisi comme le candidat à la présidence des Etats-Unis par la Convention républicaine assemblée à Syracuse et la présentation du nom de M. Conkling sut immédiatement, dans les réactions éloquentes, la glorification du règne de Grant. Nous reproduisons ici ce passage significatif des résolutions qui a peut-être échappé à l'attention de nos lecteurs:

En déposant le pouvoir au terme de la période pour laquelle il avait été élu, le président Grant emportera avec lui l'éternelle gratitude du peuple américain pour ses services patriotiques dans la guerre et dans la paix. Nous présentons Roscoe Conkling à la Convention nationale républicaine comme notre choix pour la nomination à la candidature présidentielle.

La clique qui domine le parti républicain, loin de vouloir des réformes dans le parti, arbore audacieusement le drapeau du grantisme. Si Grant a mérité l'éternelle gratitude du peuple américain, le candidat proposé par la Convention de Syracuse ne saurait mieux faire que de l'imiter en tout.

L'*Union League Club*, de New-York, sait maintenant à quoi s'en tenir sur l'inanité de sa tentative qui ne lui a valu que des injures de la part de M. Cornell président de la convention régulière du parti. Nous ne saurions dire si cette leçon suffira pour détacher d'un parti qui est devenu l'incarnation de l'immoralité et de la corruption, les républicains honnêtes, mais la manière dont les déclarations du Club ont été traitées a causé un vif mécontentement dont l'*Evening Post* se fait l'écho dans un article dont voici quelques passages:

Il est insolent parce qu'il prétend nier aux républicains indépendants des droits égaux à ceux que réclame le jugement particulier des politiciens du parti. Si M. Cornell a le droit de préférer M. Conkling, un autre républicain a le droit de préférer toute autre personne. Les membres de l'*Union League Club* n'ont pas cependant manifesté une préférence quelconque; ils ont simplement déclaré qu'ils croyaient conforme à un juste principe que la délégation de New-York ne fût enchaînée à aucun homme, et qu'elle se rendît à Cincinnati sans mandat impératif. Pour avoir exercé ce droit incontestable, les membres du club se sont exposés à une insulte parfaitement déplacée de la part de M. Cornell.

La dépêche est stupide parce que son auteur ne voit pas que la demande de l'Union League est la demande d'une grande majorité des républicains en dehors des étroites limites des corporations dans lesquelles fonctionne le mécanisme du parti. Elle est stupide parce que cette insolente prétention d'imposer M. Conkling à des électeurs qui ne veulent pas de lui, est faite pour renforcer l'opposition contre lui. Elle est stupide parce que les meneurs républicains ne peuvent pas se donner le luxe d'aliéner un seul électeur. Elle est stupide parce qu'elle tend à stigmatiser les dénonciations de corruption et de vénalité officielle proférées par l'Union League,—ce qui donne à penser que le parti républicain,—on tout au moins la portion de ce parti qui est représentée par M. Cornell et M. Conkling,—est favorable à la malversation administrative. Elle est stupide enfin parce qu'elle regarde non seulement comme déraisonnable, mais encore comme *impudent*, quiconque désire qu'un président républicain soit aussi un président "réformateur."

Le *Times* proteste aussi contre l'imposition d'un mandat impératif aux délégués mais on a vu le peu de cas que la convention de Syracuse avait fait de ces protestations.

La Convention républicaine nationale qui doit s'assembler à Cincinnati, sera tout aussi sourde que l'a été celle de Syracuse, aux voix des Cassandre du parti républicain. La lutte y sera acharnée entre tous les éléments impurs de l'organisation, mais il ne faut pas s'attendre à en voir sortir un candidat réformateur.

Entre la continuation du Grantisme avec un des complices de Grant, on l'inauguration d'une ère de réformes par le triomphe du parti démocrate, il n'y a pas de terme moyen. Si les républicains honnêtes veulent se rendre à ce qui est pour nous l'évidence, il ne leur reste qu'à employer leur influence en faveur du choix de candidats purs et honnêtes par la convention nationale démocratique.

La taxe en faveur du chemin de fer du Pacifique.

Nous sommes heureux de trouver dans la presse de la Nouvelle-Orléans, un organe de langue anglaise qui soutienne l'*Abeille* dans son opposition à la taxe projetée en faveur du chemin de fer du Pacifique. Nous extrayons les passages suivants d'un article remarquable du *Democrat* sur ce sujet, article dans lequel nous trouvons, exprimées en excellents termes, des vues que nous partageons entièrement.

Le vote du Conseil de ville, à la séance de mardi soir, sur l'ordonnance qui soumet au peuple la proposition d'imposer une taxe dont le but est d'aider à la construction du chemin de fer de la Nile-Orléans et du Pacifique, fait prévoir l'adoption finale de cette ordonnance. Nous croyons fermement aux avantages des chemins de fer; nous sommes d'opinion que la voie qui nous occupe sera, si on l'établit, une source de bienfaits pour notre métropole, pour les sections de l'ouest et du nord-ouest de la Louisiane. Convaincus de cela, nous désirons ardemment l'avoir le plus tôt possible. Nous sommes persuadés que tous les propriétaires, tous les négociants de la ville et de la campagne gagneraient à souscrire à l'entreprise dans la mesure de leurs moyens; mais nous croyons aussi qu'il existe des intérêts publics plus grands — infiniment plus grands—que ceux qui profitent des chemins de fer, et nous ne saurions consciencieusement préconiser une mesure qui, bien qu'elle soit appelée à contribuer à la réalisation d'un projet important, renverse les sages garanties qu'un gouvernement constitutionnel donne à la minorité pour la mettre à l'abri des empiétements de la majorité. Dans les pays éclairés, la propriété est protégée avec autant de sollicitude que l'existence elle-même; il n'y est point permis d'exiger d'elle plus de sacrifices que n'en demande un gouvernement honnête et économe. La violation de ce principe est invariablement suivie du déclin de le commerce, de l'industrie et des immeubles.

Nous sommes les partisans du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Pacifique, et sommes prêts à l'aider cordialement de notre petite influence. Le *Democrat* admire l'indomptable énergie et le zèle dont a fait preuve le président de la compagnie. Si le projet avait été confié à un homme ordinaire, il y a longtemps, vu les obstacles qui l'environnaient, qu'on n'en parlerait plus; qu'on l'aurait oublié. Nous souhaitons l'établissement de la voie, mais nous ne pouvons pas sanctionner la taxe; si nous l'approuvions, notre cessation d'être conséquent avec nous-mêmes, il nous serait impossible de dénoncer, comme nous l'avons fait jusqu'à ce jour, le parti qui a réduit l'Etat à la misère.

Nous ne pouvons pas plus approuver l'impôt que nous ne pouvons justifier la politique pour le triomphe de laquelle des millions de partisans du peuple ont été votés au profit d'entreprises imaginées par Warmoth et Kellogg; que nous ne pouvons applaudir aux tripotages qui ont enrichi Babock et fait surgir les magnifiques palais de Boss Shepherd.

Il y a une différence entre les hommes et le but des entreprises, mais il n'y en a pas entre le principe sur lequel tout cela repose—et le principe est fort. Ce principe c'est le droit de la majorité de disposer, par un vote, des propriétés de la minorité, de renverser, de fouler aux pieds les barrières qui doivent protéger à la minorité contre la rapacité de la majorité. Et nous savons ce qui résulte de ces violations de la constitution.

Le chemin de fer de la Nile-Orléans et du Pacifique est destiné—s'il est construit—à faire un bien immense à la Louisiane. M. Wheelock et les directeurs sont des hommes honnêtes qui travaillent dans l'intérêt d'une bonne cause. D'un autre côté, la compagnie du chemin de fer de Chattanooga et la compagnie de navigation des bayous Bœuf et Crocodile, ainsi qu'un grand nombre d'autres projets étaient d'infâmes escroqueries et ceux qui les ont créées sont des escrocs. La distinction est grande et pourrait induire beaucoup de gens en erreur.

Si une fois nous admettons qu'une majorité des citoyens d'une communauté peut ordonner qu'une taxe soit prélevée sur une minorité pour aider à la construction d'un chemin de fer que veut cette majorité, comment nous sera-t-il possible de nous opposer à la volonté d'une majorité qui, dirigée par des hommes sans principes et maîtres des rênes du gouvernement, livrera, par un vote, les propriétés de la minorité au profit des voleurs?

Aucune loi de l'Etat, aucune clause de la Constitution ne nous autorise à décider, arbitrairement, de la loyauté ou de la malhonnêteté d'une entreprise, et lorsque nous admettons le droit de la majorité de donner les biens de la minorité en aide au chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Pacifique, nous disons que la majorité peut céder les biens de la minorité en faveur de n'importe quel projet qui plaît à la majorité et que des individus sans foi auront fait adopter à la majorité.

Le *Democrat* fait observer que la taxe proposée doit être perçue sur une communauté déjà réduite à la détresse par l'excès des impôts, que pour quelques-uns elle équivaudrait à la confiscation et que pour la généralité elle serait une cause de gêne terrible. Depuis huit ou neuf ans, dit-il, on a déjà tiré du peuple de cette ville près de cent millions de dollars sous toutes les formes. Quels que soient les avantages que puisse offrir un chemin de fer, il ne peut rien pour racheter un pays qui est dans les mains de voleurs rapaces. La racine du mal est dans le radicalisme, et l'affaire la plus importante c'est l'union de tous les citoyens pour en affranchir la Louisiane et pour y restaurer un gouvernement honnête et économique.

Les pièces de 10 cts. font les dollars
Les pièces de 10 cts. font les dollars
Les pièces de 10 cts. font les dollars
Avec billets pour tirage d'or
Tirage, Avec billets pour tirage d'or
29 avril. Avec billets pour tirage d'or
Avec billets pour tirage d'or
Essayez une fois votre chance
Essayez une fois votre chance
Essayez une fois votre chance

—Nous apprenons de source sûre que les premiers documents relatifs à l'étude scientifique du détroit de la Manche, au sujet de l'établissement de la communication à *ciel ouvert* entre la France et l'Angleterre, viennent d'être adressés au gouvernement.

APPEL AUX IMMIGRANTS.—Nous avons reçu un appel signé par des résidants de la Louisiane, d'origine française, adressé aux canadiens français pour les inviter à venir s'établir en Louisiane. Cet appel fait ressortir que les cinq paroisses des Attapapas seules contiennent assez de terres non actuellement cultivées pour faire vivre une population additionnelle de 250,000 âmes. Les signataires rappellent aux Canadiens que leurs frères acadiens ont trouvé ici un asile et des foyers. L'appel est endossé par le général Beauregard, le curé du Grand-Coteau et le grand-vicaire administrateur du diocèse.

DE L'ÉTABLISSEMENT D'USINES A SUCRE CENTRALES. — Nous avons reçu de Mr M. A. Montejo, ingénieur civil, une brochure dans laquelle il traite de la nécessité d'établir des usines à sucre centrales pour donner un nouvel essor à l'industrie sucrière. Nous donnerons dans un prochain numéro, une analyse de ce travail qui offre un vif intérêt d'actualité.

LE DIMANCHE.—Un avis de M. R. P. Théard, éditeur-propriétaire du *Dimanche*, annonce que par suite de l'accident arrivé la semaine dernière, ce journal ne pourra paraître demain. La publication en sera reprise le dimanche suivant, 2 avril.

THÉATRE ST-CHARLES.—Toute la population de la Nouvelle-Orléans voudra voir le *Tour du Monde en 80 jours*, l'œuvre spirituelle et amusante de Jules Verne, au théâtre St. Charles. Les représentations de cette pièce à grand spectacle et magnifiquement montée, commencent encore toute la semaine prochaine.

CONCERT OFFERT A MLLE BOULIGNY, A PARIS.—Nous publions avec plaisir une intéressante correspondance que nous recevons de Paris et qui rend compte d'un concert organisé au profit de Mlle Corine Bouligny, la jeune chanteuse louisianaise qui a quitté la Nouvelle-Orléans, il y a environ un an, pour aller continuer ses études musicales à Paris. Les amis et toutes les personnes qui se sont intéressées à Mlle Bouligny, apprendront avec une vive satisfaction le succès du concert donné à son bénéfice et seront heureux de la perspective brillante que notre correspondant prédit à cette jeune artiste. Une autre louisianaise, qui a donné gracieusement son concours à Mlle Bouligny, a partagé le succès de sa compatriote, ce qui ne surprendra nullement ceux qui, comme nous, ont eu le plaisir de l'entendre à la Nouvelle-Orléans. Mais laissons la parole à celui qui a eu la bonne pensée de nous envoyer un compte-rendu du concert.

Paris, 6 mars 1876.

Monsieur l'éditeur de l'*Abeille*, Nile-Orléans,

Vos lecteurs seront peut-être contents d'apprendre que plusieurs dames de la Nouvelle-Orléans, parmi lesquelles il faut citer en première ligne Mesdames ALIN ROCHEREAU, J. BEUGNOT et L. PERRET, viennent d'organiser au bénéfice de notre jeune compatriote MLLE CORINE BOULIGNY, et dans le but de lui faciliter la continuation de ses études musicales à Paris, un concert qui a eu lieu hier soir dans la jolie salle de la maison Philippe II. Herz.

Mlle Corine Bouligny par son charmant caractère et par son talent déjà très remarquable, a su mériter la sympathie de l'élite de la colonie Louisianaise de Paris; aussi l'idée de ce concert a-t-elle été accueillie de la façon la plus bienveillante, et hier l'intéressante bénéficiaire a pu paraître devant une foule émue et attentive qui l'a couverte d'applaudissements bien mérités.

La jeune artiste possède en effet une voix admirable et chante avec une méthode et un goût qui rappellent les grandes traditions si hâtivement propagées à la Nouvelle-Orléans par Mme Boudions-Louis et si bien entretenues ici par l'excellent professeur Mr Jules Pujet qui était hier heureux et fier de présenter sa charmante élève au public d'élite qui encombrait la salle Herz. Avec la continuation de ses études si bien dirigées, Mlle Corine deviendra infailliblement une artiste de premier ordre, et une musicienne qui fera honneur à son pays natal où elle pourra bientôt briller et continuer les bonnes traditions musicales aujourd'hui si négligées.

Je dois ajouter qu'un des principaux attraits de cette soirée qui laissera des souvenirs impérissables à toutes les personnes qui ont eu le bonheur d'y assister, était le plaisir d'entendre une autre louisianaise, Mme J. BEUGNOT qui, à toutes ses offres de concours en demande un gouvernement honnête et économe. La violation de ce principe est invariablement suivie du déclin de le commerce, de l'industrie et des immeubles.

Nous sommes les partisans du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Pacifique, et sommes prêts à l'aider cordialement de notre petite influence. Le *Democrat* admire l'indomptable énergie et le zèle dont a fait preuve le président de la compagnie. Si le projet avait été confié à un homme ordinaire, il y a longtemps, vu les obstacles qui l'environnaient, qu'on n'en parlerait plus; qu'on l'aurait oublié. Nous souhaitons l'établissement de la voie, mais nous ne pouvons pas sanctionner la taxe; si nous l'approuvions, notre cessation d'être conséquent avec nous-mêmes, il nous serait impossible de dénoncer, comme nous l'avons fait jusqu'à ce jour, le parti qui a réduit l'Etat à la misère.

Nous ne pouvons pas plus approuver l'impôt que nous ne pouvons justifier la politique pour le triomphe de laquelle des millions de partisans du peuple ont été votés au profit d'entreprises imaginées par Warmoth et Kellogg; que nous ne pouvons applaudir aux tripotages qui ont enrichi Babock et fait surgir les magnifiques palais de Boss Shepherd.

Il y a une différence entre les hommes et le but des entreprises, mais il n'y en a pas entre le principe sur lequel tout cela repose—et le principe est fort. Ce principe c'est le droit de la majorité de disposer, par un vote, des propriétés de la minorité, de renverser, de fouler aux pieds les barrières qui doivent protéger à la minorité contre la rapacité de la majorité. Et nous savons ce qui résulte de ces violations de la constitution.

Le chemin de fer de la Nile-Orléans et du Pacifique est destiné—s'il est construit—à faire un bien immense à la Louisiane. M. Wheelock et les directeurs sont des hommes honnêtes qui travaillent dans l'intérêt d'une bonne cause. D'un autre côté, la compagnie du chemin de fer de Chattanooga et la compagnie de navigation des bayous Bœuf et Crocodile, ainsi qu'un grand nombre d'autres projets étaient d'infâmes escroqueries et ceux qui les ont créées sont des escrocs. La distinction est grande et pourrait induire beaucoup de gens en erreur.

Si une fois nous admettons qu'une majorité des citoyens d'une communauté peut ordonner qu'une taxe soit prélevée sur une minorité pour aider à la construction d'un chemin de fer que veut cette majorité, comment nous sera-t-il possible de nous opposer à la volonté d'une majorité, dirigée par des hommes sans principes et maîtres des rênes du gouvernement, livrera, par un vote, les propriétés de la minorité au profit des voleurs?

Aucune loi de l'Etat, aucune clause de la Constitution ne nous autorise à décider, arbitrairement, de la loyauté ou de la malhonnêteté d'une entreprise, et lorsque nous admettons le droit de la majorité de donner les biens de la minorité en aide au chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Pacifique, nous disons que la majorité peut céder les biens de la minorité en faveur de n'importe quel projet qui plaît à la majorité et que des individus sans foi auront fait adopter à la majorité.

Le *Democrat* fait observer que la taxe proposée doit être perçue sur une communauté déjà réduite à la détresse par l'excès des impôts, que pour quelques-uns elle équivaudrait à la confiscation et que pour la généralité elle serait une cause de gêne terrible. Depuis huit ou neuf ans, dit-il, on a déjà tiré du peuple de cette ville près de cent millions de dollars sous toutes les formes. Quels que soient les avantages que puisse offrir un chemin de fer, il ne peut rien pour racheter un pays qui est dans les mains de voleurs rapaces. La racine du mal est dans le radicalisme, et l'affaire la plus importante c'est l'union de tous les citoyens pour en affranchir la Louisiane et pour y restaurer un gouvernement honnête et économique.

Veuillez agréer, &c.
UN LOUISIANAIS.

Louisiane.

Nous lisons dans le *Sucrier de la Louisiane*:

Jusqu'à samedi dernier nos habitants étaient fort occupés à finir de planter les cannes, et commençaient à planter le maïs. Les semences sont d'une belle vitesse, le plan est aussi fort satisfaisant bien que les petites gelées blanches aient donné aux plantes une légère teinte rouge. La pluie de dimanche et le froid qui s'en suivit a fait beaucoup de tort aux plantes, sans que pour cela il y ait lieu d'en craindre des résultats irrémédiables.

—La douceur exceptionnelle de l'hiver a produit des résultats fort singuliers. Nombre de végétaux très sensibles au froid, tels que tomates, pois, haricots, fèves plates, piments, patates douces ont continué à pousser et à produire sans intermission. On nous assure que des tiges de maïs laissées debout sur l'habitation Woods, paroisse Terrebonne, on qui peut-être étaient poussées de graines tombées par mégarde, ont produit des épis.

Sur l'habitation Semple, même paroisse, Mr Gould a transplanté et cultivé trois pieds d'anhargrique (brêmes) qu'il trouva encore verts, et vers le milieu de mars ils étaient chargés de fleurs et de fruits, quelques uns assez gros pour être bons à manger.

A Houma, nous avons vu deux pieds de ricin, (Palma Christi,) qui semblent avoir plusieurs années d'âge et qui ont atteint croissance d'arbre, atteignant à une hauteur de plus de douze pieds et leur diamètre est de plusieurs pouces. Il est plus que probable que ces pieds de ricin continueront à pousser pendant de longues années, et alors, avec ces faits devant nos yeux, la question toute naturelle se présente: pourquoi notre population ne cultive-t-elle pas cette plante? car aucune récolte ne saurait être profitable.

LUSUS NATURAE.—Mr. J. A. Provost, de Jeannerette, a récemment apporté à Mr. A. L. Monot, du même village, un poulet naissant, n'ayant qu'une seule tête mais le cou double, deux corps, quatre ailes, deux queues et quatre pattes, le tout parfaitement formé, ainsi que l'on peut s'en rendre compte en l'examinant au magasin de Mr. Monnot, qui l'a conservé dans un bocal d'alcohol.

Nous lisons dans le *Lafayette Advertiser*:

FRATRICIDE.—Une rencontre fatale a eu lieu dans la paroisse Vermillon, lundi dernier, entre deux frères, Adrien et François Evariste Dartez. La difficulté entre eux provenait d'une ancienne inimitié, et était envenimée à tel point, que le premier fit feu sur son frère et le tua. Aux dernières nouvelles, Adrien n'était pas encore arrêté.

Nous lisons dans le *Washington Enterprise*:

Nous apprenons qu'une rencontre a eu lieu, il y a quelques jours, dans la prairie de Ville Platte, entre Henry Bogard et Lucien Chatman, dans laquelle tous deux se sont servis de leurs couteaux. Chatman est mort des blessures qu'il a reçues.

—Le *Morning Post* publie la dépêche suivante, en date de Berlin, 1ers mars:

"MM. Leverrier et Chasles ont accepté leur nomination comme membres de l'Académie des sciences de Berlin."

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nominations par Kellogg.

Kellogg a fait les nominations suivantes: George Drury, collecteur de taxes dans la paroisse Assomption; C. W. Duroy, avocat de district temporaire dans la paroisse Terrebonne; Alfred Shaw et Dr. W. D. Hire, membres du Bureau de Santé de la Nouvelle-Orléans, en remplacement de W. H. Burwell et G. W. R. Bayley, démissionnaires; Jas. Koppel, juge de paix d'Alger, pendant le séjour de W. L. Thompson à la prison de paroisse.

Finch et Warmoth.

Pinch s'est décidé à sortir depuis deux jours. Il trouve probablement qu'il n'avancera pas beaucoup ses affaires en se bornant à bouder tout le monde.

Il a donc fait une visite à Henry Carpetbag, Warmoth, et ces deux compères, brouillés il y a quelques temps, mais réconciliés tout dernièrement, ont eu une longue conférence et ont tracé leur plan pour la campagne électorale.

Warmoth sera candidat pour gouverneur et Pinch pose sa candidature comme lieutenant-gouverneur.

Une question de compétence.

Le coroner Chastant, ayant accusé Mr Cooper, médecin de la ville, d'être incompétent, un comité de médecins a été nommé pour faire une enquête à ce sujet. Deux des médecins ont été choisis par Mr Cooper et les deux autres ont été désignés par le coroner Chastant.

Le comité a fait un rapport contraire au docteur Cooper, en se référant au meurtre Medexter. Il a déclaré unanimement qu'en égard à cette affaire, le docteur Cooper était coupable de négligence, s'il ne s'était pas montré complètement ignorant en ce qui a trait à l'anatomie.

Querelle entre nègres.

Avant-hier soir, un nègre nommé Sandy White a été trouvé sur la voie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et Mobile, à neuf milles plus bas que la ville.

Les vêtements du malheureux étaient couverts de sang et on a découvert qu'il avait reçu un coup de poignard au côté gauche et qu'il était dangereusement blessé. Il a été envoyé à l'hôpital de Charité.

Sandy White n'a pas voulu dire comment il avait été blessé, mais on a appris qu'il avait eu une querelle avec un certain John Green, homme de couleur, et que c'est ce personnage qui lui a donné le coup de poignard.

John Green a gagné la forêt, et l'on croit qu'il y est toujours caché.

Un voleur de Texas.

Le chef de police ayant reçu un télégramme de Mr L. S. Aiken, shérif du comté de Harris, Texas, lui demandant de faire arrêter un passager à bord du steamer de Galveston, répondant au nom de Samuel Scholy, accusé d'avoir volé une montre et une chaîne en or, a envoyé deux de ses agents à la gare du chemin de fer Morgan, à Algier, pour guetter l'arrivée du personnage en question.

Ces agents ont reconnu Scholy, d'après la description qui leur avait été donnée et l'ont conduit au poste de police d'Algier.

On a trouvé dans sa poche la montre volée.

Liquidation de la banque d'Amérique.

Nous apprenons que le juge Billings, de la Cour du District des Etats-Unis, a nommé Mr Thos. H. Handy, troisième commissaire de liquidation de la banque d'Amérique, à la demande d'un grand nombre d'actionnaires.

Autre réfugié d'Est-Baton Rouge.

Le juge de couleur de la paroisse Est-Baton-Rouge, qui répond au nom de Davis, est arrivé avant hier dans notre ville, déclarant que les *Regulators* étaient venus lui demander de donner sa démission, en alléguant qu'il était par trop ignare pour être juge.

Davis n'est pas de cet avis. Il se croit compétent et ne veut pas donner sa démission. Il s'est donc réfugié à la Nouvelle-Orléans, où Wilson, le législateur coloré, l'avait précédé.

Une nuisance.

Il y des monticules de sable sur la Levée dans le second district, depuis la rue Gentilnes jusqu'à la rue Quartier, qui gênent beaucoup les navires et les bateaux à vapeur.

Nous appelons respectueusement l'attention de l'administrateur du département du commerce sur ces îlots.

TEMPERATURE.—24 mars 1876.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 du matin	62	16
Midi	64	17
3 P. M.	71	22
6 P. M.	67	19

Tentez
La fortune,
Investissez dans le
Meilleur et le plus sûr
TIRAGE D'OR,
29 avril—on peut gagner—29 avril
Le gros lot
$100,000 en or. Payé en plein.
1 chance sur 6. 1 chance sur 6.
Achetez immédiatement.
Achetez immédiatement.

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE.—On écrit de Rotterdam au *Journal officiel*:

"La Compagnie Générale Transatlantique vient d'établir un service bimensuel de navires à vapeur entre le Hâvre et Hamburg, touchant à Rotterdam.

"La ligne a été inaugurée le 1er février, par le steamer anglais *Alinous*, affrété par la Compagnie, en attendant l'armement des trois bâtiments qu'elle destine à ce service, la *Caravelle*, la *Ville de Malaga* et le *Caraïbe*, vapeurs ayant environ 500 tonneaux de jauge, avec une machine de 250 chevaux.

La *Caravelle* est arrivée ici le 19, et est repartie le lendemain pour Hamburg; on attend la *Ville de Malaga*.

"Un service hebdomadaire hollandais existe depuis longtemps déjà entre Rotterdam et le Hâvre. De plus, des steamers hollandais et allemands font les premiers trois fois, et les seconds deux fois par mois, le trajet entre Rotterdam et Hamburg; ces derniers poussant parfois jusqu'au Hâvre quand ils trouvent des marchandises pour cette destination.

"La concurrence est donc difficile pour nos vapeurs. Mais le but de la Compagnie Générale Transatlantique, en établissant cette ligne accessoire, a surtout été de se procurer des frets pour sa ligne principale des Antilles et du golfe du Mexique.

"Les trois vapeurs susmentionnés ne vont pas seulement dans la mer du Nord. Leur voyage se dédouble en sens inverse, et, du Hâvre, ils partent, à tour de rôle, pour Saint-Nazaire, Bordeaux et Santander, revenant ensuite au point de départ.

"On doit accueillir avec satisfaction cet essai d'une de nos grandes compagnies de navigation, en songeant que les relations régulières par ces navires Rotterdam, au lieu de trois ports de Dunkerque, du Hâvre et de Bordeaux, sont entre les mains de maisons hollandaises."

DOM PEDRO.—On annonce, dit le *Courrier des Etats-Unis*, que, le mois prochain, après l'arrivée de l'empereur et de l'impératrice du Brésil, M. A. T. Stewart se propose de donner un grand bal en leur honneur dans sa résidence de la Cinquième avenue. Cette fête sera, assure-t-on, la plus magnifique qu'on particulier ait jamais donnée, en ce monde ou dans l'autre. Le président Grant, les membres du cabinet, les ambassadeurs étrangers, les gouverneurs des divers Etats et les personnages les plus éminents de tous les points de l'Union, seront convités à ce festival du prince du commerce, qui promet d'éclipser les splendeurs des féeries des Mille et Une Nuits.

—Nous lisons dans la *Gazette berlinoise*:

Berlin fait venir aujourd'hui tous ses articles de luxe, de mode, de la France; bien plus, les Français fournissent aux Berlinois, non-seulement tous les objets de première nécessité, mais même les livres, parce que les marchandises françaises et les productions du sol français sont meilleures et coûtent moins cher que celles qu'on achète en Allemagne. Les chemises, par exemple, constituent depuis plusieurs mois un article de grande importation. Ce qui est plus étonnant encore, c'est que de grandes quantités de beurre sont expédiées de France à Berlin, et trouvent de nombreux acheteurs, grâce à la bonne qualité de la marchandise et à son prix modique.

Si cela continue de ce train, la France aura bientôt repris, par des voies très pacifiques, les milliards qu'elle a payés à l'Allemagne, et qui d'ailleurs n'ont jamais procuré le moindre avantage aux citoyens allemands.

—Mgr l'archevêque de Paris a prononcé, à la chapelle du Vœu national, à Montmartre, un discours où se trouvent ces phrases:

A en juger par les apparences, a dit l'orateur, on croirait que Dieu ne veut pas sauver la France.... L'Eglise n'a d'antipathie pour aucun gouvernement. Sous le gouvernement actuel, qui est celui de la République, on nous promet toutes les libertés; eh bien, nous, catholiques, nous devons donner l'exemple de toutes les vertus.

D'ailleurs, a dit le cardinal en terminant, on la République deviendra chrétienne ou elle ne durera pas. Unissons-nous donc par la prière et conjurons le Sacré-Cœur de protéger notre chère France.

LES RÉPUBLIQUES AMÉRICAINES.—Tandis que la république des Etats-Unis se débat dans une crise, dont l'issue encore incertaine, doit avoir un grand effet sur ses destinées futures, la république du Mexique et celle de Saint-Domingue sont en proie à la guerre civile.

D'autre part, on écrit de Saint-Thomas:

Les affaires avec le dehors ont été à peu près nulles pendant la dernière quinzaine. De toutes les Républiques qui nous entourent, il n'en est malheureusement pas une, en ce moment, où l'on soit assuré de la tranquillité du lendemain.

Ce qui prouve que la forme gouvernementale n'est pas un remède par elle-même, et que le nom ne signifie rien sans la chose.

Devenez
Riches tout de suite
En consacrant $50
A la meilleure spéculation
Qu'on ait jamais pu faire avec peu d'argent
C'est le plus court chemin à la fortune.
Prenez le train
Le 29 avril
Second grand tirage d'or de plus
D'un demi-million en or,—3,580 lots.

—On annonce qu'un officier de marine, M